



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2022-10-D-32-fr-1

Orig. : FR

Décisions du Comité pédagogique mixte

Réunion des 13 et 14 octobre 2022 – Bruxelles (hybride)

Approuvées par la voie de la Procédure écrite N°2022/58
le 1^{er} décembre 2022¹

¹ Document réf: 2022-10-D-23

III. POINTS

III.B. RAPPORTS

3. **Rapport sur les échecs scolaires et les taux de redoublement dans les Écoles européennes – 2022 – Document 2022-09-D-30-fr-1**

Le Comité pédagogique mixte approuve le rapport sur les échecs scolaires et les taux de redoublement dans les Écoles européennes (2022). Le rapport sera présenté en marge de la réunion du Conseil supérieur de décembre 2022. Il sera ensuite publié sur le site web www.eursec.eu.

III.D. RÈGLES ET NORMES PÉDAGOGIQUES

9. **Évaluation des enseignants recrutés localement - Proposition de procédures - Rôles et responsabilités – Document 2022-09-D-44-en-1**

Le Comité pédagogique mixte approuve la proposition relative aux Procédures d'évaluation des chargés de cours – Rôles et responsabilités – avec une entrée en vigueur immédiate. Ces procédures s'appliqueront directement aux évaluations prévues pour cette année scolaire 2022-2023.

Elles seront jointes en annexe du document *Brochure concernant : Un enseignement de qualité dans les Ecoles européennes – Brochure* (document 2015-09-D-3).

Le Comité pédagogique donne mandat au groupe de travail « Chargés de cours » pour élaborer un document de référence unique pour l'évaluation des enseignants (enseignants détachés et chargés de cours) dans les Écoles européennes.

III.F. AUTRES POINTS

1. **Festival d'écriture 2023 au cycle primaire - Deuxième année – Document 2022-09-D-50-en-1**

Le Comité pédagogique mixte approuve le concept et l'organisation d'un festival d'écriture pour trois années supplémentaires au cycle primaire. Cela permettra de rationaliser les structures et systèmes organisationnels du festival et de planifier sur le long terme le festival en l'intégrant dans le planning annuel, ce qui contribuera à son évolution.

2. Proposition pour l'organisation du Festival d'écriture au cycle secondaire – Document 2022-09-D-49-en-1

Le Comité pédagogique mixte approuve avec effet immédiat l'organisation du festival d'écriture au cycle secondaire au cours de l'année scolaire 2022-2023 pour les Écoles européennes et les Écoles européennes agréées. Son organisation aura lieu en novembre et décembre 2022 pour les élèves en s5 écrivant dans l'une des 24 langues officielles de leur choix.